Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport sur la surcharge et la pénibilité du travail au CHUV

Charles-Louis Rochat a reçu le rapport de la commission paritaire

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 février 1999

Pénibilité travail